



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre, à 14h00**

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 novembre 2025**

### **PRESENTS :**

Alain BATTAGLINI	1 <sup>er</sup> adjoint
Michel BLAIN	3 <sup>ème</sup> adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 <sup>ème</sup> adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

### **ABSENT :**

Damien FIROUD	Conseiller municipal
Chantal ROGER-ROBERT	Conseillère municipale
Julien PAULET	Conseiller municipal

**Nombre de conseillers en exercice : 10**

**Présents : 7**

**Votants : 7**

### **N° 49/2025 – ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE PLACE DE L'ARTISANAT**

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le Code de la Commande Publique,

Madame le Maire rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises et un avis de marché a été lancé le 25 aout 2025, pour le marché de maîtrise d'œuvre en MAPA « REQUALIFICATION DE LA PLACE DE L'ARTISANAT ». La consultation comportait 1 lot.

Les offres ont été réceptionnées jusqu'au 25 octobre 2025 à 12h00.

Conformément aux dispositions de la délibération portant délégations de pouvoirs du conseil municipal au maire, l'ouverture des plis électronique a eu lieu le 2 décembre 2025 à 10h30.

Nombre de retraits : 56

Nombre de candidature déposé : 9 candidats

Nombre de dossier déposé sur la plateforme : 11 (2 dépôts en doublon)

Madame Le Maire, assisté de ses services a effectué l'analyse des plis.

L'entrée en négociation s'est faite avec l'entreprise la mieux placée conformément au Règlement de consultation.

Au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :



## CRITERES :

Analyse des candidatures :

- Références similaires dans l'aménagement d'espaces publics villageois, d'espaces publics plantés, terrasses commerciales, de circulation et en démarches participatives : 25%
- Constitution et qualification de l'équipe de maîtrise d'œuvre : 25%

Analyse des offres :

- Lettre synthétique de motivation et de compréhension du sujet et de ses contraintes et des modalités de la démarche participative : 20%
- Délais d'exécution détaillés par phase : 10%
- Prix : 20%

Madame le Maire propose que soit retenue l'entreprise suivante :

LE VERRE D'EAU

15 BIS PLACE DU BOURGUET

04300 FORCALQUIER

SIRET 439 905 506 00036 CODE APE 7112B

Pour un montant de :

PROPOSITION	OFFRE FINALE €HT	TVA 20%	MONTANT TTC
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE PAYSAGERE	27 207.05	5 441.41	32 648.46

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :**

**RETIENT** la proposition faite par Madame Le Maire

**DECIDE** d'attribuer le marché à LE VERRE D'EAU pour un montant de 27 205.05 HT soit 32 648.46TTC

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce marché adapté.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON  
Les jours, mois et ans susdits  
Le Maire,  
Denise GUIGUES

